VILLAGE DE POINTE-VERTE PROCÈS-VERBAL RÉUNION ORDINAIRE

Date: le 28 septembre 2020

Heure: 19 h

Endroit: Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Normand Doiron, appelle la réunion à l'ordre à 19 h.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Normand Doiron maire
- Brigitte Guitard maire adjointe
- Maxime Lejeune conseiller
- Roger Guitard conseiller
- Donna Landry-Haché directrice/greffière

Était absent : Néant

- TOUTES PRÉCAUTIONS PRISES ET TOUTES CONSIGNES SUIVIES EN RAISON DE LA COVID019 ET UNE LISTE DES PRÉSENCES DES GENS DU PUBLIC SERONT PRISES DANS LE CAS DE BESOIN DE CONTACT FUTUR.
- M. le maire, Normand Doiron, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution: 83-20 Proposée par: Brigitte Guitard Appuyée de: Roger Guitard

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les changements comme suit :

- Les points suivants sont rapportés à une date ultérieure :
 - o 9. a) et b)
 - o 10. b)
- Le point #18. b) est ajouté « Ouverture du huis clos »
- Le point #18. c) est ajouté « Levée du huis clos »
- Les points #14. a) i et ii sont ajoutés

Pour: 3 RÉSOLUTION ADOPTÉE
Contre: 0

4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

5. Présentations diverses

 a) Mme Eliane Doucet, P.Eng./ing. , Agente de développement des affaires avec « Crandall » (une division de « Englobe Corp. »)

Mme Doucet distribue une trousse d'information ainsi que des explications des services.

6. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

a) Résolution - Réunion extraordinaire du 31 août 2020

Résolution : 84 -20	Proposé par : Roger Guitard Appuyé de : Maxime Lejeune
Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 31 août 2020 soit accepté tel que présenté.	
Pour: 3	RÉSOLUTION ADOPTÉE
Contre: 0	

b) Résolution – Réunion ordinaire du 31 août 2020

Résolution : 85 -20	Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Roger Guitard	
Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 31 août 2020 soit accepté tel que présenté.		
Pour: 3 Contre: 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE	

c) Résolution – Réunion extraordinaire du 21 septembre 2020

Résolution: 86-20	Proposé par : Roger Guitard Appuyé de : Maxime Lejeune	
Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 21 septembre 2020 soit accepté tel que présenté.		
Pour: 3 Contre: 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE	

7. Affaires découlant des procès-verbaux

- Le maire explique que suite à l'information reçu le 31 août concernant la soumission d'un garage simple, le projet n'ira pas de l'avant cette année.
- Le projet concernant la rue du Quai Certaines démarches ont été entreprises.
- Le maire demande une révision des travaux sur la rue Savoie afin d'assurer que les travaux requis soient complétés.

8. Rapport du maire

a) Résolution – Rapport et dépenses du maire

Résolution: 87-20	Proposé par : Roger Guitard	
	Appuyé de : Maxime Lejeune	
Que le rapport du maire ainsi que le compte rendu de ses dépenses mensuels du 31 août au 28 septembre 2020 soient acceptés tel que présenté.		
Pour: 3	RÉSOLUTION ADOPTÉE	
Contre: 0		

9. Finance

- a) Résolution Approbation des états de résultats pour juin et juillet 2020 CE POINT EST RAPPORTÉ À UNE DATE ULTÉRIEURE.
- b) Résolution Approbation des états financiers août 2020 CE POINT EST RAPPORTÉ À UNE DATE ULTÉRIEURE.
- c) CSR Dépôt du budget 2021

10. Travaux Publics / Transport / Environnement

- a) Garage simple (collecte de vidange) Estimé Suite à l'examen de la soumission concernant un garage simple, le conseil ne poursuivra pas ce projet à ce moment. (Comme expliqué au point #7.)
- b) Garage simple (travaux publics) Estimé
 CE POINT EST RAPPORTÉ À UNE DATE ULTÉRIEURE.

11. Services Policiers / Pompiers / Mesures d'urgence / Beniro

a) Résolution – Mesures d'urgence – Adoption du nouveau plan

Résolution: 88 -20	Proposé par : Roger Guitard Appuyé de : Maxime Lejeune
Que les membres du conseil municipal présenté;	adoptent le plan des mesures d'urgence comme
Et que les démarches soient entamées pour l'adoption du nouvel arrêté sur les mesures d'urgence.	
Pour: 3 Contre: 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

12. Affaires communautaires et tourisme - Néant

13. Urbanisme et aménagement

- a) Rapports de construction Août 2020
- b) Dérogation La directrice est demandée de faire un suivi à ce dossier.

14. Affaires régionales

- a) M. Fabrice Dumont
 - i. Annonce au conseil qu'il établira bientôt une ruche d'abeille
 - ii. Confirmation des consignes concernant le nombre maximum d'animaux de ferme

15. Correspondance

- a) Reçue : 2020-08-29 à 2020-09-25 La directrice est demandée de répondre pour les membres du conseil à l'Association Multiculturelle Chaleur.
- b) Envoyé: Demande de la Phase II de la « Gestion des actifs » Reçu l'accusé de réception

16. Arrêtés et politiques municipaux

a) Politiques:

i. Discussion : Montant maximum de remboursement pour la connexion des égouts.

ii. Résolution – Adoption des corrections à la « Politique 20-A-AC – Mesures incitatives » :

Résolution: 89-20 Proposé par: Roger Guitard Appuyé de: Maxime Lejeune

Que les membres du conseil adoptent les corrections à la politique 20-A-AC-concernant les mesures incitatives avec corrections.

 Ajouté: montant maximum de 3 000 \$ pour la connexion d'égouts, y compris l'équivalent si la connexion n'est pas possible.

Pour: 3 RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre: 0

17. Ressources Humaines – Néant

18. Affaires Nouvelles

a) AFMNB – Congrès annuel 2020

i. Résolution – Membres votants à l'Assemblée générale annuelle

Résolution : 90-20 Proposé par : Maxime Lejeune Appuyé de : Roger Guitard

Que les membres votants au nom du Village de Pointe-Verte soient le maire Normand Doiron et la maire adjointe Brigitte Guitard.

Qu'un maximum de 4 ateliers seront remboursés.

Pour: 3 RÉSOLUTION ADOPTÉE
Contre: 0

b) Résolution – Ouverture du huis clos

Résolution : 91-20 Proposée par : Brigitte Guitard Appuyée de : Roger Guitard

Que ce point soit discuté à huis clos selon l'article 68 (1) de La Loi sur la gouvernance locale puisqu'il s'agit de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre les négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat;

Pour: 3 RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre: 0

i. Finance (discussion)

	Résolution : 92-20	Proposée par : Roger Guitard Appuyée de : Maxime Lejeune		
	Que le huis clos soit levé.			
	Pour: 3	RÉSOLUTION ADOPTÉE		
	Contre: 0			
19. Levée de la réunion La réunion est levée à 20 h 53.				
La prochaine réunion ordinaire sera tenue le lundi 26 octobre 2020				
Nor	mand Doiron, maire	Donna Landry-Haché, d.g. et greffière		

b) Résolution – Levée du huis clos

Résolution: 92-20